

C.G.U. – CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

-1- Conditions générales d'utilisation (CGU)

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles vous pouvez bénéficier du Service et utiliser le Site. Toute souscription au Service, ainsi que l'utilisation du Service, sont subordonnées au respect des présentes CGU. Par la souscription et/ou la seule utilisation du Service, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGU et déclare les accepter sans restriction ni réserve.

-2- Inscription

Toute personne physique peut s'inscrire à Skyway Capital France issu d'Emillions Club (EMC2, LotoConcept), rubrique EMC2 Shop sous réserve d'être âgé de 18 ans ou plus. Pour pouvoir être inscrits, les Utilisateurs doivent fournir des coordonnées personnelles et des informations exactes, à jour. Votre compte personnel sera accessible par un identifiant personnel et un mot de passe confidentiel que vous devrez choisir et que vous avez la faculté de modifier seul et à tout moment. En conséquence, Vous vous engagez à ne pas utiliser de pseudonyme ou d'adresse électronique qui pourrait porter atteinte aux droits des tiers (notamment utilisation du nom patronymique, du pseudonyme, de la marque d'autrui, ou d'œuvres protégées par le droit d'auteur et/ou un droit voisin) à quelque titre que ce soit et quel qu'en soit le fondement. De manière générale, Skyway Capital France se réserve le droit de refuser une inscription au Service si elle décèle ou s'il lui est notifié à quelque titre que ce soit et quel que soit le champ concerné dans le formulaire d'inscription, une atteinte manifeste aux droits de tiers à ce titre ou une information inexacte.

-3- Accès et utilisation

L'Utilisateur reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder au Site et l'utiliser. Vous reconnaissez avoir vérifié que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus informatique ou programme malveillant et qu'elle est en parfait état de fonctionnement. Il appartient à chaque Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et logiciels de la contamination d'éventuels virus ou programmes malveillants. Skyway Capital France met tout en œuvre pour offrir aux Utilisateurs des informations et outils disponibles et vérifiés. Cependant, Skyway Capital France ne saurait être tenu pour responsable des erreurs, d'une absence de disponibilité des informations et de

la présence de virus informatiques sur le Site. Les fonctions incorporées au Site ou à ses données ne sont pas garanties contre une interruption ni contre des erreurs de fonctionnement. L'Utilisateur assumera les frais en cas de recours à des services, à des réparations ou à des corrections occasionnées par l'utilisation du Site. L'ensemble des frais de connexion et de communication sur Internet nécessaires pour accéder, utiliser et promouvoir le Service restent à la charge de l'Utilisateur.

-4- Achat d'actions

Le prix de l'achat par l'utilisateur est fonction de la formule choisie, faisant référence au tarif en vigueur de Skyway Capital, découlant du nombre d'actions réservées.

Le tarif de Skyway Capital étant en dollars celui en Euros peut donc varier selon le taux de change au moment de l'achat.

Si le dollar dépasse 0,95 dollar pour 1 euro au moment de la transaction, le surcoût serait facturé au membre pour paiement immédiat.

L'Utilisateur qui achèterait des actions par mensualité et qui se trouverait dans ce cas de figure devrait s'acquitter immédiatement de ce surcoût.

L'Utilisateur reconnaît que son compte est destiné pour les achats individuels et s'engage à utiliser uniquement les méthodes de paiement disponibles.

Skyway Capital France se réserve le droit de modifier son tarif ou tout autre paramètre en fonction des impératifs liés au bon fonctionnement de son développement.

-5- Non paiement d'une mensualité :

Si pour une raison quelconque une mensualité était impayée, le paiement devrait être effectué dans les 7 jours suivants, dans le cas contraire Skyway Capital serait informé et Skyway Capital France ne pourrait que transmettre sa décision et ne pourrait effectuer aucun remboursement.

-6- Retrait des primes et gains divers

Les paiements des primes et des gains divers ne pourront être possibles qu'après paiement complet de la formule choisie. Les retraits de primes et/ou gains divers pourront être demandés et versés directement par Skyway Capital..

Skyway Capital France n'étant qu'un transfert de Skyway Capital, il ne peut être responsable du versement de ces primes ou gains qui sont détenus par Skyway Capital

-7- Commissions de parrainage

Se référer au tarif général de Skyway Capital qui est le seul responsable

Ces commissions sont versées directement par Skyway Capital

-8-Publicité

Afin de préserver l'éthique de la société et son bon fonctionnement, l'Apporteur d'affaires ne pourra pas indiquer sur son forum ou sur son site qu'il s'agit d'un forum ou d'un site officiels de la société, ni proposer, ni obliger un autre Apporteur d'affaires à s'inscrire sur ces dits forums ou sites en lui demandant ses informations personnelles. Il est obligatoire de préciser les termes Apporteur d'affaires sur toutes les publicités où apparaîtra le logo officiel de la Société. Tout Apporteur d'affaires ne respectant pas ces règles se verrait retirer sa licence et ne pourrait continuer le développement de l'activité Skyway Capital France, ni prétendre à aucune indemnité.

-9- Dispositions diverses

Si une partie quelconque des CGU devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistantes et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables. Le ou les termes déclarés inexistantes seraient remplacés par un (ou des) termes se rapprochant le plus quant à leur contenu de la clause annulée

-10- Inscription de la Société

ENCLIVE HE 269041 Kleomenous,2 P.C. 1061, Nicosia, Cyprus

-11- Loi applicable et attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises au droit Chypriote. Tout désaccord ou litige n'ayant pu trouver une issue transactionnelle sera porté devant les tribunaux compétents.

-12- Respect de l'éthique des partenaires du réseau Skyway Capital France

Tout manquement :

- Par des propos malveillants envers Skyway Capital France,
 - Par des remarques diffamatoires nuisant à la pérennité de l'Entreprise,
- Serait sanctionné par l'exclusion immédiate sans aucune indemnité d'aucune sorte.